

### DELIBERATION N°.2022.041

L'an deux mille vingt-deux, le 18 mai, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 11 mai, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

#### PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, GILDO VIERA, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

#### EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, SONIA LAJIMI A JACQUELINE HAESINGER, TANIA KITIC A MICHEL NUNG, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A BELWALID PARJOU, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

**Dominique DUFUMIER est élu secrétaire à l'unanimité.**

#### **QUESTION N° 16 : PLAN DE FORMATION 2022**

#### **RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER**

#### **Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'avis du Comité technique en date du 27 janvier 2022 ;

Vu le document de présentation du plan de formation ;

#### **Après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le plan de formation 2022 de la ville de Fosses, annexé ici en pièce jointe ;
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires à la réalisation du plan de formation seront inscrits au budget primitif 2022, au chapitre 011, compte 6184.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Maire,  
Pierre BARROS

